

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

22 JUIN 2021

Membres présents :

- *Municipalités*
Mr BATHELLIER, Mme CLOAREC et Mr TASSEL (Sains), Mr LEPORT (St Marcan), Mr HERY (St Georges)
- *Représentants des parents d'élèves*
Mme RAVET, Mr MOTTA
- *DDEN :*
Mme PELE
- *Enseignantes*
Mme AICARD, Mme PERENNES, Mme SOURDIN, Mme DERBREE, Mme CHORIN
- *Directrice de séance*
Mme AICARD
- *Secrétaire de séance*
Mme PERENNES
- *Excusées*
Mme LEFORT-OGER (inspectrice), Mme ARAUJO, Mme PEPIN

I. Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

A) Les effectifs prévisionnels pour l'année 2021/2022 sont les suivants :

TPS : 3 / PS : 8 / MS : 6 / GS : 10 / CP : 5 / CE1 : 6 / CE2 : 7 / CM1 : 9 / CM2 : 5

Total : 59 élèves dans le RPI pour la rentrée prochaine (davantage qu'à la rentrée 2020 !)

B) La répartition des classes : voici la répartition décidée en conseil des maîtres pour la rentrée 2021-2022 :

- classe de TPS-PS-MS-GS : 22 élèves à l'école de Saint Marcan avec Mme PERENNES
- classe de GS-CP-CE1 : 16 élèves à Sains avec Mme CHORIN
- classe de CE2-CM1-CM2 : 21 élèves à St Georges avec Mme AICARD

Scission du groupe de GS pour équilibrer les classes et laisser une marge d'accueil de nouveaux élèves en maternelle.

L'enseignante de Sains quittera l'école en fin d'année scolaire et sera remplacée par Mme CHORIN.

C) Projet d'école 2020-2025 : Voici les enjeux retenus pour le nouveau projet d'école du RPI (ces axes étant ceux du Projet Académique) :

- **La fraternité en partageant de belles expériences** : Cet axe a pour objectif de garantir la continuité des parcours, et de s'appuyer sur des dynamiques collaboratives. Les actions permettant de travailler cet axe sont par exemple la participation à La Grande Lessive, à Cinécole, les rencontres RPI, les actions avec des acteurs du territoire (Communauté de Communes, le collège, d'autres écoles du secteur...)

- **La liberté en cultivant le sens des équités**, afin de viser l'excellence pour tous ! Pour cet enjeu, nous souhaiterions particulièrement insister sur la pratique de l'expression orale et sur la lecture.

Le conseil d'école doit adopter ce projet pour les 5 années à venir.

Nombre de voix exprimées : 6

Pour : 6

Contre : 0

Le nouveau projet d'école 2020-2025 est donc adopté.

Mme Pelé exprime son regret, au vu des projets exposés, de la fermeture de la bibliothèque de Sains. Elle informe le conseil d'école que l'union des DDEN et la DSDEN sont au courant de cette décision. Le local est désormais fermé, mais un point lecture pourrait être proposé. Le fond de livres de Sains a été remis dans le réseau des bibliothèques du secteur.

La municipalité de Sains a posé sa candidature pour le Plan Bibliothèque. Ce dispositif permet, avec un petit apport de la mairie (de 100 à 700€), de bénéficier d'une subvention de 1650 à 2650€ pour l'achat de livres. La mairie souhaite tout mettre en place pour que les enfants puissent avoir accès à la lecture à la rentrée, en collaboration avec l'enseignante.

II. Bilan des projets de l'année scolaire

- **Cinéma** : Les classes de Sains et St Georges sont allées voir un film proposé par le cinéma Chateaubriand, proposé en remplacement de la programmation Cinécole : *Azur et Asmar* pour la classe de Sains et *Petit Vampire* pour la classe de St Georges.

La classe de cycle 1 a participé au festival Takorama (en virtuel).

- **Projet « Éducation à l'environnement » de la Communauté de Communes** : La classe de CE2-CM1-CM2 a pu participer au projet sur les zones humides proposé par la Communauté de Communes.

Jeudi 27 mai, nous sommes allés pour la deuxième fois au Marais de Sougeal y passer la journée. Le matin, nous avons fait un rallye dans le marais pour découvrir ses spécificités. L'après-midi, nous avons fait un atelier de pêche pour trouver plein de petites bêtes des zones humides, puis nous sommes partis à la recherche des traces d'animaux du marais.

Le dernier temps de rencontre n'aura pas lieu, les conditions sanitaires ne le permettant pas, mais tous ces ateliers proposés ont été très intéressants et remplis de découvertes !

- **Le prix des Incorruptibles** : les classes de maternelle et de CP-CE1-CE2 ont participé au prix des Incorruptibles et ont voté pour leur livre préféré parmi plusieurs proposés. C'est un prix national, les enfants peuvent donc comparer leurs votes avec ceux d'autres enfants de la France.

- **Sortie à Cancale** : Lundi 7 juin, la classe de Sains a bénéficié d'une journée d'animation avec l'association Al-Lark (journée sponsorisée par Stérimar). Le matin, la classe a fait une balade en

bateau, et chaque élève a pu conduire le bateau : observation des oiseaux, et des dauphins ! L'après-midi, après une randonnée sur le GR34, les élèves ont exploré l'estran.

La classe de St Georges a profité du car et a passé la matinée dans un parc de parcours dans les arbres dans le parc C.O.R.D.(e) et l'après-midi sur la plage du port.

- Les mots de la Baie : Les classes de St Marcan et St Georges ont participé au projet de territoire « Les mots de la Baie », en lien avec le 40ème anniversaire de l'inscription du Mont Saint Michel au patrimoine de l'Unesco. A partir de mots sélectionnés, les élèves et leurs enseignantes ont produit des œuvres artistiques.

En cycle 1, les mots choisis étaient *puccinellie*, *merveille* et *engloutir*. Les élèves ont observé la puccinellie et en ont reproduit à partir de projections. Ils ont également créé un tipi en bambou, représentant le Mont, et créé une vidéo en stop-motion.

Dans la classe de CE2-CM, nous avons créé une *randonnée* sonore. Après avoir travaillé sur diverses ambiances sonores, nous avons fait la liste en classe de sons représentant la baie du Mont-Saint-Michel (vent, cloches, mer, huîtres...)

Certains élèves et leur maîtresse sont alors partis capter ces sons de la Baie.

En classe, chacun a choisi un de ces sons, l'a illustré en utilisant des pastels gras, puis a expliqué brièvement son illustration.

Ces œuvres ont ensuite été réunies et présentées sous forme d'exposition virtuelle, visible à l'adresse suivante : <https://urlpetite.fr/motsdelabaie>

- Cette année, les prises de vue des photos de classe ont été faites par Frédéric Renaud, photographe à Dol de Bretagne, et père d'élève ! Les parents passent leur commande sur Internet et toutes les photos arriveront à l'école en même temps.

III. Divers + Questions

- Cantine à 1 € : Mme Cloarec présente ce dispositif au conseil d'école : 3 tarifs différents devraient être proposés en fonction des quotients familiaux. L'État prend alors une partie en charge. Mr Leport est contre la prise en charge par les Mairies. Il faudra en discuter aux conseils municipaux de St Georges et St Marcan.

- Mr Bathelier revient sur la vigilance demandée aux enseignantes et personnels municipaux sur d'éventuelles détresses psychologiques d'enfants, liées à la situation sanitaire particulière. Il demande aux enseignantes si elles ont remarqué des élèves fragiles.

La directrice de séance
Mme AICARD

La secrétaire de séance
Mme PERENNES